

ILS NOUS FONT CONFIANCE ET NOUS ACCOMPAGNENT ACTIVEMENT
DANS LA RÉALISATION DES PROJETS SOUTENUS PAR INITIATIVE FRANCE!

AG2R LA MONDIALE appuie la création d'entreprises par les plus de 45 ans

AG2R LA MONDIALE et Initiative France ont construit une relation forte depuis 2012 autour du programme +45 pour développer la création d'entreprises par les seniors. Ils poursuivent leur coopération au service de l'intérêt général, de l'emploi et des seniors, en 2017, en renouvelant leur convention de partenariat pour une durée de trois ans.

Véritables enjeux de société, la nécessaire augmentation de la durée de vie active et les difficultés socio-économiques incitent à trouver de nouvelles façons de soutenir les personnes seniors désireuses de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Avec ce partenariat, AG2R LA MONDIALE, confirme son engagement historique dans le domaine de l'emploi et s'inscrit aussi dans les orientations prioritaires des régimes de retraite complémentaire Agric et Arco, en faveur du retour à l'emploi des actifs les plus fragiles.

Ce partenariat permet un parcours d'accompagnement spécifique qui favorise et sécurise la création d'entreprises par des entrepreneurs de plus de 45 ans, en particulier non-cadres. Un parcours de formation à la carte est ainsi proposé, organisé par modules: un diagnostic de compétences et d'aptitudes entrepreneuriales, un audit social et patrimonial, des ateliers sur la posture d'entrepreneur ou sur la créativité, un comité à blanc qui prépare l'entrepreneur avant le passage en comité et la possibilité d'un coaching tout au long du parcours.

« Ce projet d'ampleur nationale est à forte résonance territoriale, en écho à la présence de proximité d'AG2R LA MONDIALE auprès de ses assurés », explique François-Marie Geslin, membre du comité exécutif d'AG2R LA MONDIALE, en charge de l'engagement social. Partageant cet ADN territorial, Initiative France participe au développement économique des territoires en soutenant la création d'entreprises solides et pérennes.

« Le bilan de la première convention signée en 2014 est très positif pour les

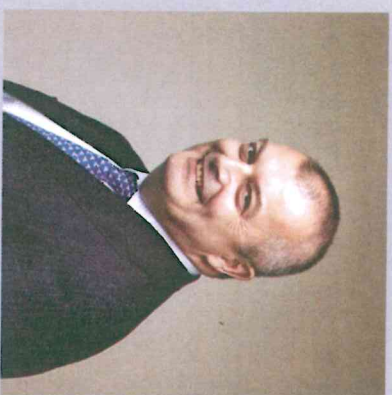
vingt plateformes Initiative engagées dans cette démarche et nous avons pu observer une véritable maturité de ce programme +45 sur l'ensemble du territoire », précise François-Marie Geslin. En 2016, 285 porteurs de projets ont été accompagnés, dont 127 femmes, 84 % de non-cadres et 68 % de demandeurs d'emploi.

Un partenariat renforcé

La nouvelle convention se concentre davantage sur le développement de la régionalisation du programme et le renforcement du partenariat.

« Grâce à ce partenariat, nous souhaitons poursuivre les efforts engagés et la dynamique qui s'est mise en place entre les deux réseaux. L'objectif est de pouvoir accompagner et financer davantage de personnes de plus de 45 ans. De plus, nous souhaitons sensibiliser un plus grand nombre de plateformes aux difficultés de ce public senior majoritairement demandeur d'emploi, pour qui l'entrepreneuriat se révèle être une belle opportunité », souligne Blandine Bierre, responsable du pôle déploiement de l'offre Initiative au sein d'Initiative France. Vingt plateformes référentes Initiative France assurent aujourd'hui le déploiement et le pilotage régional du dispositif +45, puis il est prévu de passer à trente voire quarante plateformes référentes sur tout le territoire. Cela devrait encourager, par effet domino, l'adhésion de quarante à cent plateformes associées au dispositif à horizon 2019-2020.

« D'ici à 2020, le développement de ce programme devrait permettre d'accompagner au moins 500 personnes de plus de 45 ans et de favoriser la création de 200 entreprises et de 520 emplois via la création ou la reprise d'activité », ajoute François-Marie Geslin.



François-Marie Geslin, membre du comité exécutif d'AG2R LA MONDIALE en charge de l'engagement social

« Le programme +45 est l'un des plus importants projets que nous soutenons sur la thématique de l'emploi des seniors et nous pensons qu'il peut être largement démultiplié sur l'ensemble du territoire.

Pour aider à ce changement délicate et à l'essaimage du dispositif, nous mettons à disposition des seniors nos réseaux, nos expertises et notre maillage territorial.

Ces trois années de partenariat reconduites avec Initiative France permettront de rendre les seniors créateurs d'entreprise acteurs de leurs choix en leur donnant des clés de compréhension et de décision pour construire leur projet sur le long terme. »